

Honoraires transaction

Date d'édition : **OCTOBRE 2022**

Biens immobiliers à usage d'habitation

PRIX DE VENTE	HONORAIRES D'AGENCE (Forfait minimum ou %)
De 0€ à 100 000€	Forfait de 8 000€ TTC
De 100 001€ à 250 000€	7% TTC
De 250 001€ à 550 000€	6% TTC
De 550 001€ à 850 000€	5% TTC
Au delà de 850 000€	4,5% TTC

Terrains

PRIX DE VENTE	HONORAIRES D'AGENCE (Forfait minimum ou %)
Terrain non constructible	Forfait de 5 000€ TTC
Terrain constructible	7% TTC (Avec forfait minimum de 8 000€ TTC)

“ L'agence immobilière VERDIER IMMOBILIER ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission. ”

La délivrance d'une facture est obligatoire.

Toutefois, à titre exceptionnel, il peut-être appliqué une commission à la charge de l'acquéreur.

Le Barème sera alors identique à celui « charge vendeur ».